



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 8 - SAISON 2024/2025

Réunion restreinte du mercredi 21 mai 2025

Préside	Aurélien NAPLOSZEK
Présents	Stéphane CAPUT, Grégory CARREAU, Hervé DENUILLY, Didier GUIOLARD, Michel MICHAUT, Jean-Paul SANDALO
Excusé	Eddy CANTONNET

1. PV de la réunion restreinte du 25 avril 2025.

Le PV de la réunion restreinte du vendredi 25 avril 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Classement des arbitres saison 2024-2025.

La commission, après avoir pris connaissance des classements réalisés et présentés par **Didier GUIOLARD**, procède aux contrôles d'usage.

A l'issue d'une dernière vérification, les classements arbitres pour la saison 2024-2025 sont approuvés et validés par la commission. (Sous réserve de modifications suite à événements pouvant se produire sur la dernière journée et ayant une incidence sur les classements)

3. Désignations finales de coupes Haute-Marne.

Bien que la commission eût validé lors de sa réunion du 25 avril dernier les noms des arbitres qui devaient officier sur les phases finales de coupe de Haute-Marne, des désistements de dernières minutes font que **Stéphane CAPUT** et **Grégory CARREAU** ont dû réviser leurs plans en modifiant les trios initialement désignés. Les arbitres finalistes proposé(e)s et validé(e) par la commission fouleront la pelouse du stade Charles Jacquin à Saint-Dizier durant le week-end des 14 et 15 juin prochain.

4. Point sur la observations, accompagnements et validations terrain.

Didier GUIOLARD nous informe que le planning des observations est quasiment terminé, il ne reste plus qu'une seule observation à effectuer le 25 mai et qui concerne un D1.

Un arbitre stagiaire adulte s'est vu refuser son examen terrain le 27 avril dernier, une seconde tentative lui sera proposée en début de saison prochaine.

Félicitations pour la réussite ce mois-ci à leur examen terrain et leur titularisation à :

Kylian BARRATO (CS Bragard), **Enzo CONTANT** (CS Bragard), **Mathis CORRAZE** (Neuilly-l'Evêque) et **Yanis DUFANT** (Chaumont) chez les jeunes et à **Frédéric BEREZNIEVITCH** (Chalindrey) pour les adultes.

5. Point sur la discipline.

Le secrétaire de la commission dresse le bilan des sanctions infligées depuis le début de la saison et arrêté au 21 mai 2025. (Entre parenthèses et en rouge, les chiffres de la saison passée.)

A ce jour :

31 (48) matches de suspension au total ont été notifiés pour **15 (24)** arbitres :

- **10 (28)** pour absence rassemblements/rattrapage/stage de mi-saison.
- **4 (9)** pour désignations non honorées.
- **17 (11)** pour autres raisons. (Absences de rapports, récidives annexe FMI non renseignée pour exclusion, manquements et erreurs administratives graves, faute technique...)

11 (25) avertissements ont été notifiés pour **11 (25)** arbitres :

- **2 (13)** pour feuille annexe non renseignée pour exclusion.
- **3 (5)** pour travail administratif mal exécuté.
- **6 (5)** pour indisponibilité tardive.
- **0 (2)** pour rapports ne permettant pas à la Commission de Discipline de juger sereinement.

Nombre d'arbitres sanctionnés par catégories :

- **1 (4)** D1 sanctionné.
- **2 (6)** D2 sanctionnés.
- **7 (10)** D3 sanctionnés.
- **1 (0)** AA sanctionné.
- **2 (10)** stagiaires adultes sanctionnés.
- **5 (2)** stagiaires jeunes sanctionnés.
- **1 (4)** JAD sanctionnés.

Un dossier est toujours en cours concernant un arbitre convoqué récemment en Conseil d'Ethique du District suite à des propos diffamatoires envers la CDA. Ne s'étant pas présenté à sa convocation, son dossier a été transmis à la Commission de Discipline.

Il est à noter la baisse sensible de mesures administratives notifiées cette saison par rapport à l'exercice précédent. La commission constate donc une hausse globale du sérieux de ses arbitres et ne peut que s'en féliciter mais déplore dans le même temps que ce soit toujours les mêmes qui, d'années en années, soient sanctionnés.

Hervé DENUILLY, notre représentant en Commission de Discipline, nous présente un bilan chiffré des activités de cette commission depuis le début de la saison jusqu'au 21 mai.

Nous sommes ainsi informés que 33 réunions se sont déroulées pour traiter **182** dossiers.

Ces **182** dossiers, traités uniquement sur les exclusions, ont donné lieu à **733** matchs de suspension ferme auxquels il faut rajouter une suspension de **1** an.

Au cours de la saison, **9** arbitres officiels et **2** arbitres bénévoles ont été auditionnés pour des compléments d'informations concernant des dossiers complexes.

6. Courriers divers.

Courriel de **Louis MUEL**, D2, du 04 mai 2025, nous faisant part de son expérience d'arbitrage extrêmement positive avec caméra embarquée lors de son match du dimanche 04 mai dernier. La CDA le remercie pour son retour.

Courriel de **Enzo SCHAMBERT**, JAD, en date du 12 mai 2025 faisant demande de candidature Ligue. Réponse lui sera donnée par le Président.

Courriel de **Régis DELOMPRE**, D2, du 14 mai 2025, demandant un changement de catégorie. Réponse lui sera donnée dans les meilleurs délais.

Courrier de **Pascal PICHOS**, D2, du 18 mai 2025 nous informant de sa décision de devenir arbitre indépendant la saison prochaine à l'issue de sa saison sabbatique. Pris note.

Courriel de **Nicolas LOISON**, stagiaire adulte, daté du 20 mai 2025 nous informant de son changement de Ligue pour celle de la Méditerranée. Pris note.

Courrier de la **Commission des Compétitions** en date du 21 mai 2025 demandant qu'un rappel concernant la démarche à suivre et l'importance de la vérification d'identité soit adressé aux arbitres.

7. Questions diverses.

Comme tous les ans à cette période de la saison il a été procédé à une mise à jour du Règlement Intérieur de la CDA. Les modifications apportées seront soumises au CoDir du District pour approbation.

Aurélien nous fait un compte-rendu du symposium des présidents de CDA auquel il a participé le week-end dernier.

Il nous informe qu'un CTA (Conseiller Territorial en Arbitrage) sera mis à la disposition de notre district et de celui de l'Aube dans les meilleurs délais.

Placé sous l'autorité du président du District en lien avec le Président de la CDA, il sera chargé principalement de :

- développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection et de la fidélisation des arbitres,
- mener conjointement avec la Ligue et ses conseillers techniques régionaux en arbitrage (CTRA) des actions techniques et assurer l'animation de l'équipe technique départementale en arbitrage (ETDA),
- venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage et aider dans leurs missions les bénévoles de la CDA.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h15.

Prochaine réunion prévue : Plénière le vendredi 27 juin 2025.

Le Secrétaire
Michel MICHAUT



Le Président
Aurélien NAPLOSZEK

